

## 1 OBJECTIFS

Mettre en place une organisation du SAMU garantissant une prise en charge de qualité des patients en situation de tension (une orientation adaptée au contexte et si besoin une réorientation).

## 2 MISSIONS

- Regarder et confronter l'évolution actuelle et prévisible de l'activité des urgences sur son territoire.
- Veiller sur les disponibilités en lits actuelles via le ROR du territoire et des territoires limitrophes.
- Suivre le plan d'action des établissements en Tension.

## 3 MISE EN ŒUVRE

Évaluation de la tension, par un appel du médecin régulateur au médecin référent de la structure d'urgences de l'établissement en tension.

### Outils

- ROR - Plan d'action hôpital en tension des établissements.
- Disponibilité en lits réactualisée trois fois par jour si l'établissement est en tension.
- Suivi des indicateurs « hôpital en tension » du territoire.

### Modalités

- Pour les patients connus de l'établissement, maintien de l'orientation vers la structure référente du patient en fonction du dossier du patient et du plateau technique. Une réorientation dans ce cadre-là sera proposée à l'issue de la prise en charge dans la structure d'urgence.
- Réorientation des patients en amont de la structure en tension (en accord avec celle-ci), vers les structures limitrophes si elles ne sont pas également saturées et que le plateau technique est adapté.
- Orientation directe sur la filière dont l'établissement en tension est référent si celle-ci est toujours opérationnelle.
- Information auprès des médecins de premiers recours sur la saturation des établissements.

### Traçabilité

- Exhaustive des réorientations

## 4 COMMUNICATION

Diffusion auprès des SAMU limitrophes des tensions du territoire si elles peuvent avoir un impact sur les services d'urgences de leur territoire. Communication auprès des autres ES du territoire en cas d'impact possible.